



HAL
open science

Master Langues et civilisations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et civilisations. 2015, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02041055

HAL Id: hceres-02041055

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041055>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Langues et civilisations

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures, cultures et civilisations

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Langues et civilisations* de l'Université Bordeaux Montaigne s'inscrit dans le champ *Langues, littératures, cultures et civilisations* et articule huit spécialités (*Études des mondes anglophones, Études germaniques, Études méditerranéennes* [qui se scinde pour sa part en trois parcours consacrés aux trois aires linguistiques et culturelles italiennes, hispaniques et lusophones], *Études slaves, Études chinoises, Études japonaises, Études basques, Métiers de la traduction : traduction, traductologie de l'écrit pour l'édition et le marché du livre*) dont deux sont cohabilitées : la spécialité *Études basques* avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et la spécialité *Études russes* avec l'Université Toulouse Jean-Jaurès. A sept spécialités « recherche » s'ajoute une *spécialité professionnelle Métiers de la traduction : traduction, traductologie de l'écrit pour l'édition et les métiers du livre*. Ces formations sont délivrées en présentiel avec une possibilité d'enseignement à distance pour la spécialité *Études des mondes anglophones* en M2. Cette mention associe des objectifs scientifiques de consolidation des savoirs disciplinaires des étudiants dans les grands champs traditionnels des philologies et d'initiation à la recherche à des objectifs professionnels largement tournés vers l'enseignement, la préparation des concours et, pour la spécialité professionnelle, les carrières dans le secteur de la traduction et de l'édition.

Avis du comité d'experts

Ce rapport a été rédigé par le comité d'experts à partir d'un dossier peu développé abordant la mention dans sa globalité sans que les différentes spécialités ne fassent l'objet d'une présentation détaillée (leur fonctionnement n'a ainsi pu être approché que par les fiches filières fournies en annexes). Par ailleurs, les données quantitatives ont été livrées de manière brute, souvent globalisée, sans éléments d'analyse ni de contextualisation. Dans ce contexte, il a été très difficile de mener une analyse fine et approfondie de la mention, et encore moins de ces spécialités : pour ces raisons, l'analyse attendue des dix éléments caractéristiques de chaque spécialité ne peut être documentée dans ce rapport.

La mention est explicitement organisée à travers ses spécialités présentées comme « autonomes » dans le dossier, ce qui se traduit par l'absence de mutualisations entre langues. Les mutualisations sont en revanche nombreuses avec les masters des Métiers de l'Enseignement et de la Formation (MEEF), ce qui soulève la question de la véritable dimension « recherche » de cette mention dans la mesure où le dossier indique par ailleurs, pour certaines spécialités, l'existence, impossible à reconstruire sur la base des documents disponibles, de deux parcours spécifiques : recherche et enseignement. L'examen des maquettes, seuls éléments tangibles fournis dans le dossier pour évaluer les spécialités, montre que le niveau M1 poursuit la spécialisation disciplinaire du niveau L, assortie d'une initiation à la recherche, tandis que le niveau M2 se concentre sur la préparation, puis la rédaction et soutenance du mémoire en S4. La spécialité professionnelle *Métiers de la traduction : traduction, traductologie de l'écrit pour l'édition et le marché du livre* n'est présentée, dans les documents fournis, qu'au niveau M2 sans que son articulation avec une ou des spécialité(s) de M1 ne soit évoquée. De manière globale, ce sont les métiers de l'enseignement qui sont visés sans que ne soit apportée de réponse, dans le dossier, à la question de l'articulation de cette mention avec les masters MEEF.

Cette mention est la seule sur ce segment disciplinaire dans l'offre de formation de l'Université Bordeaux Montaigne et le dossier n'aborde pas la question de son articulation éventuelle avec la mention de *Langues étrangères appliquées*, en particulier pour la spécialité professionnelle de la traduction qui pose la question de la combinaison des langues de travail des étudiants dans la mesure où les titulaires d'une licence LLCER (*Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*) n'ont généralement qu'une seule langue étrangère de travail là où le marché professionnel de la traduction en attend généralement un minimum de deux. L'adossement recherche de la mention

passer par le rattachement statutaire des enseignants-chercheurs à des unités de recherche tant disciplinaires (langues) que hors disciplines linguistiques (philosophie, littérature, sciences du langage), mais le dossier ne précise pas leur statut (EA ou UMR) ni n'en décrit l'activité. Hormis pour la spécialité *Métiers de la traduction : traduction, traductologie de l'écrit pour l'édition et le marché du livre* qui fait intervenir quelques professionnels et prévoit un stage, aucune information n'est fournie sur d'éventuels liens avec le monde socio-économique.

L'équipe pédagogique compte plus d'une centaine d'enseignants et enseignants-chercheurs représentant très majoritairement les sections 11 à 15 du CNU, auxquels s'ajoutent quelques enseignants-chercheurs de sciences du langage (7^e section), lettres (9^{ème} section) et info-com (71^e section). Au vu des documents fournis, il n'est pas possible de se prononcer de manière plus détaillée sur l'implication des enseignants-chercheurs dans la formation. La part d'intervenants professionnels est extrêmement réduite (huit personnes mentionnées) et concerne la spécialité professionnelle *Métiers de la traduction : traduction, traductologie de l'écrit pour l'édition et le marché du livre*. Le pilotage de la mention soulève également de nombreuses questions : un nom de responsable de mention est indiqué dans le dossier, mais aucune autre instance n'existe. Il en va de même pour les spécialités qui fonctionnent uniquement sur la base de réunions pédagogiques annuelles dont les modalités ne sont pas précisées.

Les effectifs de la mention sont fournis de manière globale pour les trois niveaux de licence et pour les trois années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Ils font apparaître une baisse sensible, passant de 436 à 368 étudiants et imputable à la création des masters MEEF. La répartition entre spécialités montre toutefois de grandes disparités avec des spécialités / parcours à très faibles effectifs (études allemandes, lusophones et master professionnel *Métiers de la traduction*). Le taux de réussite calculé sur les présents APOGEE est très élevé, oscillant entre 90 et 100 %, sauf pour la spécialité *Etudes japonaises* (46 %). Calculé sur la base des inscrits, il est en revanche faible (53 %) laissant supposer un grand nombre d'abandons. L'analyse du devenir des diplômés repose sur les données de trois promotions (2008, 2009 et 2010). Cette analyse confirme l'ancrage de cette mention dans le secteur de l'enseignement avec de forts pourcentages de diplômés intégrant l'enseignement ou enchaînant avec la préparation d'un concours. Il n'y a somme toute que peu de poursuites en doctorat - alors que la mention se revendique explicitement comme préparant à la recherche - et aucune information n'est fournie sur le nombre de contrats doctoraux obtenus par les diplômés du master.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est difficile à évaluer précisément au vu du dossier, hormis le rattachement statutaire des enseignants-chercheurs aux unités de recherche du champ. Les maquettes comportent une unité d'initiation à la recherche en M1 et prévoient la rédaction et la soutenance d'un mémoire en M2. L'articulation avec les travaux des unités de recherche n'apparaît pas dans la définition des contenus des séminaires. Les étudiants sont certes invités à assister aux manifestations des unités de recherche, mais les conditions de leur participation ne sont pas explicitées.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est assez faible et disparate selon les spécialités. Hormis une unité d'enseignement, en M1, consacrée à la rédaction de CV et de lettres de motivation, les seules actions évoquées concernent la didactique pour les débouchés liés à l'enseignement. Seule la spécialité <i>Métiers de la traduction</i> fait intervenir six professionnels.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des projets et des stages est extrêmement faible. Aucune politique de stage n'existe au niveau global de la mention, si ce n'est la possibilité de validation de l'assistantat dans ce cadre, mais les modalités concrètes n'en sont pas fournies. Seule la spécialité <i>Métiers de la traduction</i> prévoit explicitement un stage obligatoire de quatre à six semaines en M2.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est difficile à évaluer, sauf pour la spécialité <i>Etudes russes</i> où un double diplôme avec une université moscovite inscrit de fait la mobilité dans le parcours des étudiants. Pour les autres spécialités, aucune donnée concrète ne permet d'évaluer le rythme ou le flux des échanges, ni les modalités de reconnaissance des enseignements suivis à l'étranger. Aucune liste exhaustive des partenariats existants n'est fournie.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Aucune sélection n'est opérée pour les étudiants issus de la discipline. Aucun dispositif d'accompagnement n'existe si ce n'est le redoublement possible de l'année de M2 - sans que le dossier n'en explique les raisons.
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les problématiques du numérique ne sont pas au cœur de la formation mis à part la récente migration du Bureau virtuel vers une plateforme Moodle. Le dossier renvoie sur ce point au dossier champ, mais celui-ci reste muet sur cette question pour la mention évaluée.</p> <p>L'enseignement est en très grande partie présentiel, seule la spécialité <i>Etude des Mondes anglophones</i> a mis en place le niveau M2 à distance et envisage le même système pour le M1.</p>
Évaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont satisfaisantes et clairement exposées par spécialité. Elles mêlent le contrôle terminal pour les cours, le contrôle continu pour les séminaires de recherche et la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche en M2.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences est réduit à la délivrance d'une annexe descriptive pour chaque diplôme. Aucune autre mesure de suivi n'est mise en place.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est globalement satisfaisant à travers une enquête à 30 mois envoyée par l'Observatoire des Etudiants. Les résultats sont, comme le souligne le dossier, tributaires des taux de retour, mais les documents fournis sur trois promotions montrent une exploitation statistique fine des réponses.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement ni de structures assimilées. Le dossier n'évoque que des réunions pédagogiques, sans en spécifier ni la périodicité, ni les objectifs, ni les membres. Il n'existe pas de procédure d'évaluation systématique. Celle-ci n'est pratiquée que de manière individuelle au sein des séminaires. L'autoévaluation, menée par spécialité, est très disparate selon les spécialités et aucune conclusion n'en a été tirée.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Point fort :

- Large gamme d'aires linguistiques et culturelles.

Points faibles :

- Architecture d'ensemble peu lisible et absence d'une véritable synergie entre spécialités au niveau « mention ».
- Absence de pilotage.
- Place de la recherche dans la formation très faible voire inexistante.
- Structure et contenu de la spécialité professionnelle *Métiers de la traduction : traduction, traductologie de l'écrit pour les métiers du livre et de l'édition* illisible.
- Absence de professionnalisation sauf une préparation aux métiers de l'enseignement (qui ne devrait pas constituer l'objet principal d'un tel master).

Conclusions :

Cette mention de master couvre le champ traditionnel des formations en Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales. La question du pilotage de la mention se pose de façon cruciale, ainsi que celle de son articulation avec les masters Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation dans la mesure où toutes les spécialités, hormis *Métiers de la traduction*, semblent viser le même public. Une clarification de cette articulation serait souhaitable afin de renforcer la visibilité pour les étudiants.

Enfin la recherche devrait avoir toute sa place dans ce master à orientation recherche.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne